

CONCERTATION DU 12 AVRIL AU 21 MAI 2021

Création de l'avenue de la Liberté

Clichy - Saint-Ouen-sur-Seine



Les aménagements côté ville de Clichy ▲
© Studiography

Aménagement de l'avenue de la Liberté

Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine

 **DONNEZ VOTRE AVIS**

Une voie nouvelle va être créée par le Département des Hauts-de-Seine sur les communes de Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine, entre le rond-point du Général Roguet à Clichy et le boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen-sur-Seine. Cette voie structurante accompagnera le renouvellement urbain du secteur constitué en grande partie de friches industrielles.

Ce projet qui s'étend sur un linéaire de 750 mètres environ, et dont les travaux se dérouleront sur 2 ans (de 2024 à 2026), vise à répondre aux besoins croissants de mobilité et de desserte de nouveaux quartiers tout en garantissant un développement harmonieux aux villes de Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine et en favorisant des aménagements paysagers soignés pour améliorer le confort de vie des habitants.

CONCERTATION DU 12 AVRIL AU 21 MAI 2021

Création de l'avenue de la Liberté

Clichy - Saint-Ouen-sur-Seine



▲ Ce projet prend place sur un linéaire, aujourd'hui inoccupé, qui s'étend du carrefour giratoire en sortie du pont de Gennevilliers, côté ville de Clichy, jusqu'à la gare de Saint-Ouen (RER C et ligne 14 du métro) située le long du boulevard Victor Hugo, côté ville de Saint-Ouen-sur-Seine.

Un aménagement essentiel

Pour accompagner efficacement l'actuel développement urbain du territoire et répondre aux besoins croissants de mobilité et de desserte de nouveaux quartiers, la création d'une nouvelle avenue s'avère essentielle.

Créer l'avenue de la Liberté, c'est répondre à quatre objectifs :



Adapter la desserte routière aux projets urbains de demain

Le secteur entourant le projet de l'avenue de la Liberté prévoit des programmes de grande ampleur (Zac de l'écoquartier des Docks à Saint-Ouen-sur-Seine, projet urbain de la ville de Clichy, côté Seine), l'arrivée de nouvelles dessertes de transports en commun (prolongement de la ligne 14 du métro, création d'une correspondance avec le RER C en gare de Saint-Ouen), ou encore la création prochaine du Campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord.



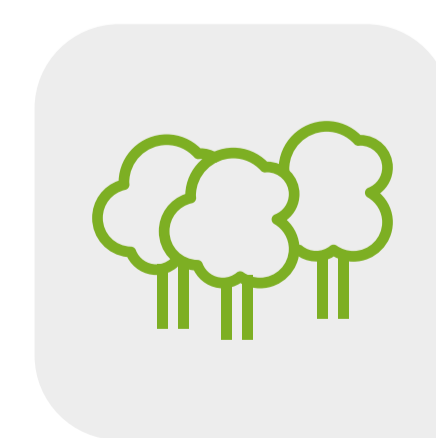
Absorber le trafic généré par les nouvelles infrastructures

Le développement des programmes du secteur génèrent des besoins accrus en termes de déplacements de transit comme de desserte de proximité. La création de l'avenue de la Liberté apportera une réponse adaptée en absorbant une partie des flux actuels et futurs. Elle permettra ainsi de limiter l'augmentation du trafic routier sur la voirie locale existante et entre les quartiers des centres-villes de Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine.



Garantir un développement harmonieux aux villes de Clichy et Saint-Ouen-sur-Seine

L'aménagement de la future avenue garantit une optimisation des usages pour tous grâce à l'aménagement d'une voie à double sens de circulation (1 file par sens), 65 places de stationnement réparties de part et d'autre du projet, essentiellement côté ville de Clichy, 7 intersections sécurisées, une voie de site propre pour les bus, une piste cyclable bidirectionnelle et des cheminements piétons sécurisés par des traversées et de larges trottoirs, accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Améliorer la qualité de vie avec des aménagements paysagers soignés

L'implantation d'arbres d'alignement est prévue de part et d'autre de la future avenue sur le linéaire du projet. Une surface végétalisée humide sera également implantée, permettant d'infiltrer une partie des eaux de ruissellement tout en ayant un effet bénéfique sur la biodiversité.

CONCERTATION DU 12 AVRIL AU 21 MAI 2021

Création de l'avenue de la Liberté

Clichy - Saint-Ouen-sur-Seine



▲ La création de l'avenue de la Liberté prend essentiellement place sur une emprise appartenant à l'État qui cèdera aux maîtres d'ouvrage les surfaces utiles au projet. Quelques parcelles privées feront en outre l'objet d'achats dans la suite des procédures.

Faciliter les déplacements

L'opération consiste à créer une nouvelle avenue, comprise entre l'actuel giratoire du Général Roguet à Clichy et le boulevard Victor Hugo, à Saint-Ouen-sur-Seine. Pensé en cohérence avec les aménagements projetés dans le cadre des projets urbains de Clichy (côté Seine), de Saint-Ouen-sur-Seine (Zac de l'écoquartier des Docks) et ceux envisagés par le Département de Seine-Saint-Denis sur l'avenue Victor Hugo, ce projet de voie nouvelle prévoit d'intégrer, d'une façon qualitative et paysagère, tous les usages de déplacements (voitures, bus, vélos, piétons).

Des déplacements facilités et sécurisés, grâce aux aménagements réalisés

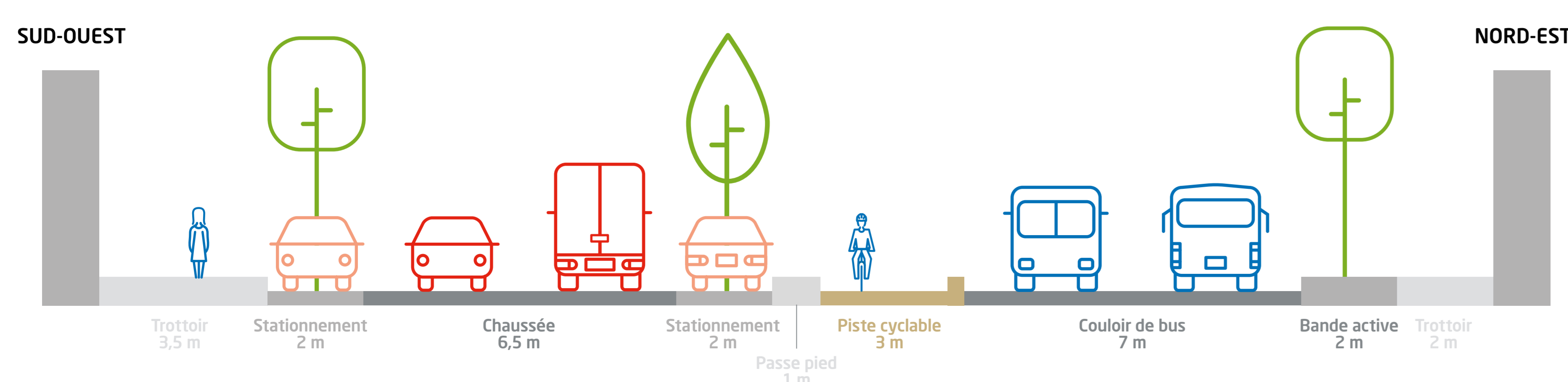
- une voie à double sens de circulation (1 file par sens) ;
- environ 65 places de stationnement, réparties de part et d'autre du projet, essentiellement côté ville de Clichy ;
- 7 intersections sécurisées (carrefours à feux et traversées piétonnes protégées), avec le giratoire du Général Roguet, les rues Pierre, de Clichy, Galien, Dulcie September, Nadia Guendouz, le boulevard Victor Hugo ;
- une voie de site propre pour les bus ;
- une piste cyclable à revêtement infiltrant bidirectionnelle séparée des autres circulations ;
- des cheminements piétons entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Des itinéraires plus adaptés

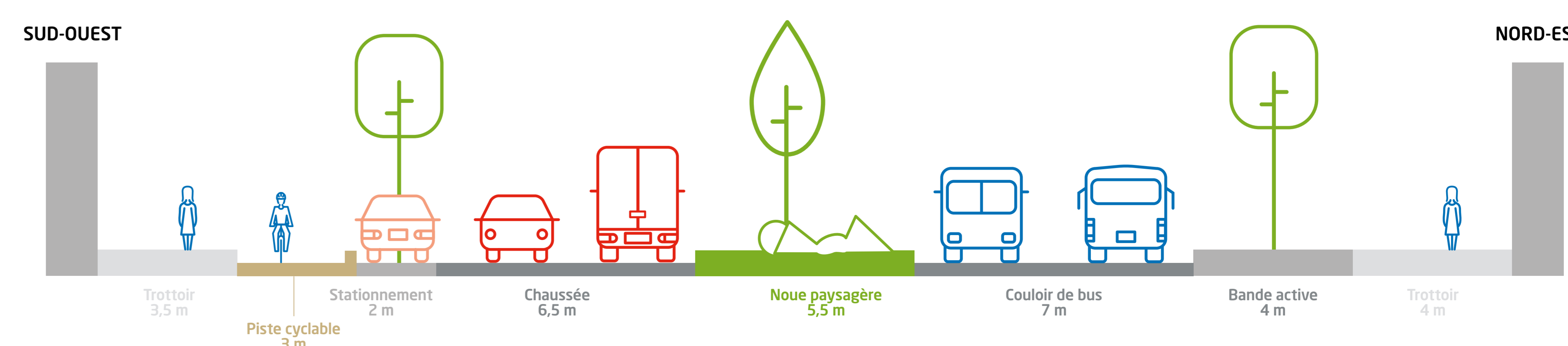
Avec cette nouvelle voie à double sens de circulation, les automobilistes bénéficient d'un itinéraire supplémentaire reliant les quais de Seine (ville de Clichy) au boulevard Victor Hugo (ville de Saint-Ouen-sur-Seine).

La nouvelle avenue joue également un rôle majeur pour desservir efficacement le projet urbain de Clichy, la Zac de l'écoquartier des Docks et le pôle gare RER C de Saint-Ouen, relié à la ligne 14 du métro.

Profils schématiques de la future avenue ▼



CLICHY - emprise 29 m



SAINT-OUEN-SUR-SEINE - emprise 36 m

CONCERTATION DU 12 AVRIL AU 21 MAI 2021

Création de l'avenue de la Liberté

Clichy - Saint-Ouen-sur-Seine

Créer un cadre de vie plus agréable

Des aménagements paysagers viendront agrémenter le paysage urbain, souligner le tracé de la voie et délimiter les cheminements piétons tout en favorisant la préservation de la biodiversité.



1. Les aménagements côté ville de Clichy
© Studiography

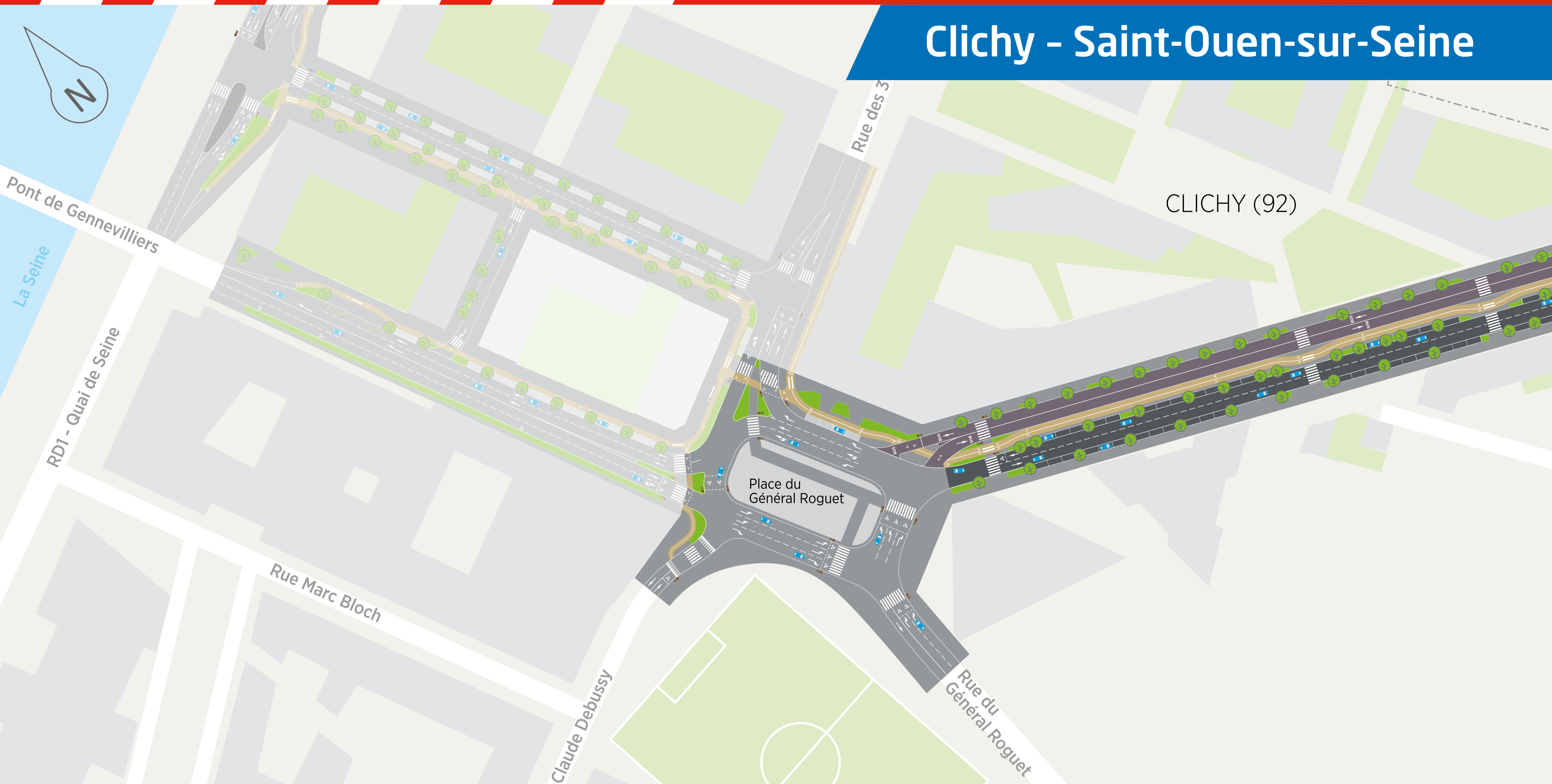
2. Les aménagements côté ville de Saint-Ouen-sur-Seine
© Studiography

3. Vue depuis l'avenue de la Liberté sur les aménagements envisagés du pôle bus Saint Ouen RER C - Ligne 14 et de la rue Dora Maar
© Studiography

CONCERTATION DU 12 AVRIL AU 21 MAI 2021

Création de l'avenue de la Liberté

Clichy - Saint-Ouen-sur-Seine



Place du Général Roguet (ville de Clichy) ▲

Une voie nouvelle cohérente avec le projet urbain de Clichy

Étroitement articulée avec le projet urbain de la ville de Clichy (et la Zac de l'écoquartier des Docks à Saint-Ouen-sur-Seine), la nouvelle avenue se raccorde sur la place carrée envisagée dans le cadre du projet communal.

Cette cohérence entre les projets facilite les liaisons entre tous les modes de déplacements avec le pont de Gennevilliers et les quais de Seine et améliore l'entrée de ville.

Les aménagements proposés au niveau de la sortie du pont de Gennevilliers dans le cadre du projet communal

- la reprise du plan des voies du secteur compris entre la Seine et la place du Général Roguet pour le moderniser et l'adapter aux projets de développement urbain ;
- la création d'une nouvelle place carrée redimensionnée et paysagée en lieu et place du giratoire Roguet ;
- la création de cheminements piétons sécurisés, et d'itinéraires cyclables dans le prolongement de ceux créés sur l'avenue de la Liberté ;
- la création d'une rue à sens unique, permettant de connecter la nouvelle voie réalisée et la route du port de Gennevilliers (RD 17).

Demain, des usages plus confortables

La nouvelle géométrie de la place du Général Roguet contribue à un meilleur écoulement du trafic automobile en provenance et en direction du pont de Gennevilliers, depuis les quais de Seine, ainsi que vers les autres rues débouchant sur la place. En ce qui concerne les piétons, le changement est notable : des trottoirs confortables et de nouvelles traversées protégées munies d'ilots refuges, sécurisent et simplifient les cheminements piétons.

CONCERTATION DU 12 AVRIL AU 21 MAI 2021

Création de l'avenue de la Liberté

Clichy - Saint-Ouen-sur-Seine

Un projet partenarial

Ce projet concerne plusieurs territoires et implique des compétences et acteurs différents. Pour simplifier l'action, un montage administratif spécifique réunissant les sept partenaires concernés a été mis en œuvre.

Les acteurs

Le projet étant situé sur deux départements et deux villes distincts, il concerne une multiplicité de partenaires. Le Département des Hauts-de-Seine assure la maîtrise d'ouvrage unique des études opérationnelles et des travaux de l'avenue de la Liberté.

La Région Île-de-France participe à la mise en œuvre du projet dans le cadre du plan régional « anti-bouchon et pour la route ».

Après la mise en service, la propriété sera partagée selon les limites communales entre le Département des Hauts-de-Seine et la ville de Saint-Ouen-sur-Seine, et l'exploitation entre l'EPI 78-92 (Établissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine) et l'EPT (Établissement public territorial) Plaine Commune.



Le financement

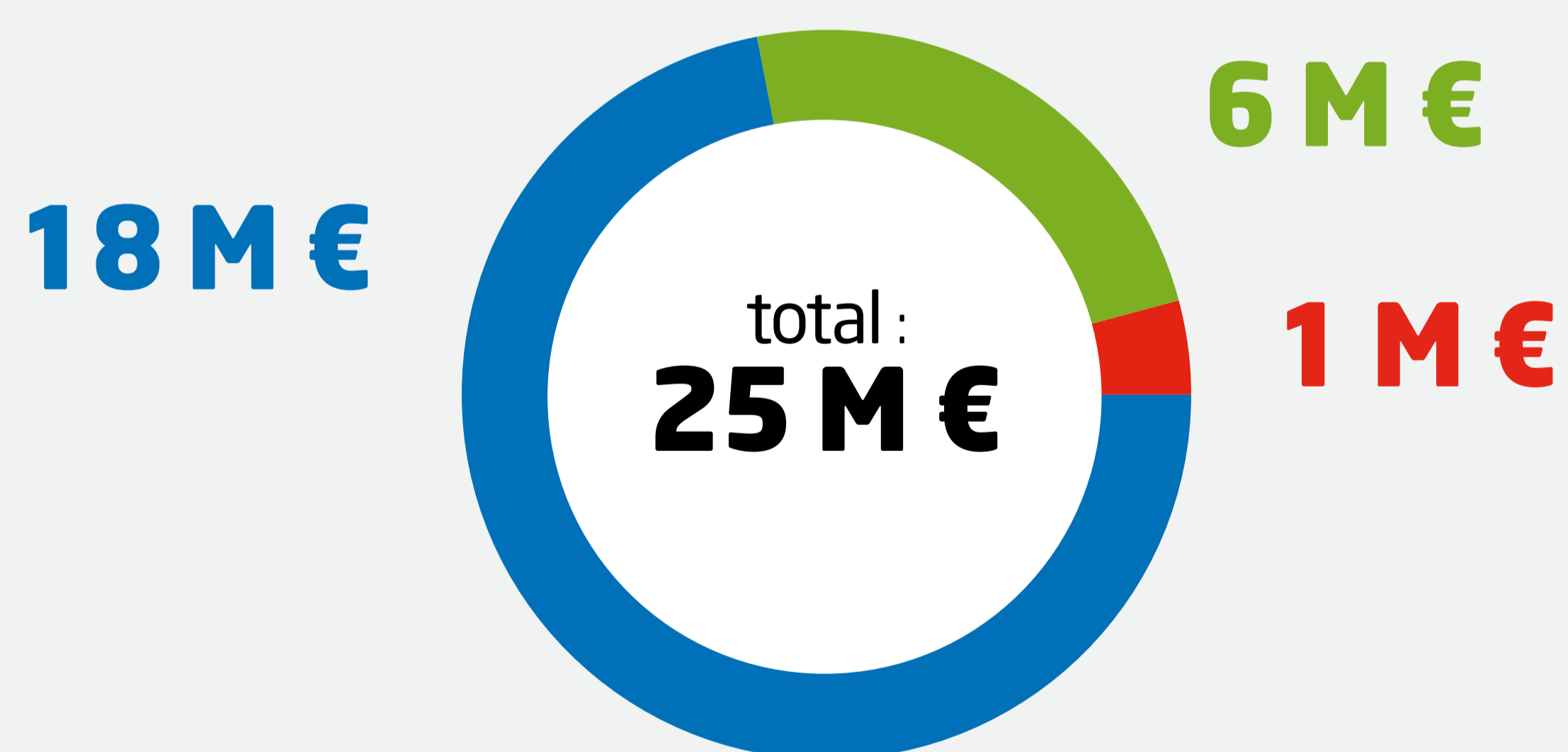
Le projet est financé par le Département des Hauts-de-Seine et la Région Île-de-France avec la participation du FS2i.

Budget de l'opération

72% pour les travaux

24% pour les études, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage

4% pour les acquisitions foncières (hors foncier mis à disposition par l'État)



Le Fonds de Solidarité d'Investissement Interdépartemental (FS2i)

Afin de lutter contre les inégalités et rééquilibrer les richesses, sept départements d'Île-de-France ont créé un Fonds de Solidarité d'Investissement Interdépartemental: dès 2019, le FS2i est doté de 150 millions d'euros et permet le financement de projets

d'intérêt interdépartemental pour améliorer le cadre de vie des franciliens. L'aménagement de l'avenue de la Liberté fait partie des projets financés par le FS2i.

CONCERTATION DU 12 AVRIL AU 21 MAI 2021

Création de l'avenue de la Liberté

Clichy - Saint-Ouen-sur-Seine

Prenez part au dialogue !

L'aménagement de l'avenue de la Liberté est soumis à concertation au titre de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme.

Le Département des Hauts-de-Seine a élaboré, en accord avec les partenaires du projet, un dispositif d'information et de participation afin de recueillir l'avis de tous les acteurs locaux.

Votre avis compte !

Pour vous informer, pour vous exprimer sur le projet...

Le **dépliant** du projet est disponible dans les mairies de Clichy et de Saint-Ouen-sur-Seine. Sa version numérique ainsi que celle des panneaux d'exposition sont téléchargeables depuis la page internet accessible sur <https://www.hauts-de-seine.fr/avenuelibertestouenclichy>. Vous y trouverez toutes les informations générales, techniques, et les éléments réglementaires de la concertation, nécessaires à la compréhension du projet.

Deux **registres** de concertation papier sont mis à votre disposition en mairie de Clichy et de Saint-Ouen-sur-Seine, et vous permettent de donner votre avis ou de poser vos questions. Un **formulaire** est également disponible depuis la page internet du projet et centralisera vos contributions dématérialisées à la concertation. Pour y accéder, rendez-vous sur <https://www.hauts-de-seine.fr/avenuelibertestouenclichy>.

Du 12 avril au 21 mai 2021 : la concertation préalable

Aujourd'hui, les études préalables relatives au projet d'aménagement sont bien avancées. Elles permettent d'organiser une concertation, comme prévu par le Code de l'urbanisme. L'objectif de ce temps d'échange : informer sur les grandes orientations et recueillir les avis du public. Le projet sera ensuite affiné et précisé, en prenant appui sur l'analyse de ces avis et le bilan de la concertation.

En 2022 : l'enquête publique

L'enquête publique est un temps important. Elle est organisée à partir du projet initial enrichi par les études complémentaires et les conclusions de la concertation préalable. Un commissaire enquêteur est chargé de son organisation et de la rédaction d'un rapport rendu public. L'avis indépendant qu'il formule permet au maître d'ouvrage de déclarer l'intérêt général du projet et d'obtenir les autorisations nécessaires au lancement des travaux.

Le calendrier prévisionnel

